

## COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

## DELIBERATION

## DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU QUINZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT

\*\*\*\*\*

L'AN DEUX MIL DIX SEPT

Le 15 décembre

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,

Ont siégé : Mesdames Eliane BERTIN, Béatrice BOULANGE, Monia FAYOLLE, Geneviève GARNIER, Laurence MEUNIER, Sophie MONTAGNIER, Anne-Virginie POUSSE, Claudine ROCHE, Renée TORRES, Chantal VARAGNAT et Messieurs, Eric BESSEY, Jean-Marc CHAPPAZ, Gérard CROYET, Jean-Luc DUVILLARD, Jacques FORAT, Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Jacques MEILHON, Hugues JEANTET, Mario SCARNA, Michel LAGIER

Pouvoirs : Eric PRADAT donne pouvoir à Renée TORRES, Jean-Claude CORBIN, donne pouvoir à Gérard CROYET, Bernard GUY donne pouvoir à Hugues JEANTET, Emilie SOLLIER donne pouvoir à Jean-Marc CHAPPAZ, Patrick BOUVET donne pouvoir à Jacques FORAT, Stéfania FLORY donne pouvoir à Claudine ROCHE, Sylvie JERDON donne pouvoir à Pierre GRATALOUP

SECRETARE DE SEANCE : M.Hugues JEANTET

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 22

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 7

CONVOCATION EN DATE : 8 décembre 2017

DATE D'AFFICHAGE : 28 décembre 2017

-----  
**OBJET : OBJET : Tarifs des concessions au cimetière communal**-----**N° 2017/112**

Vu la délibération n° 2010/60 du 10 décembre 2010 fixant les tarifs et les durées des concessions au cimetière communal,

**Considérant** l'intérêt pour la commune d'actualiser les montants desdits tarifs,

Monsieur le Maire propose, par type de concession, les durées et tarifs suivants :

Durée	columbarium	tombe		cavurne	caveau provisoire	jardin du souvenir
		1 emplacement	2 emplacements			
15 ans	268	160	320	215	8 €/ semaine	taxe de dispersion : 85 €
30 ans	535	320	640	430	20 € / mois	
50 ans	965	590	1180	750	<i>renouvelable</i>	

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :**

<b>29 VOIX</b>	<b>POUR</b>
<b>VOIX</b>	<b>CONTRE</b>
<b>VOIX</b>	<b>ABSTENTION</b>

- **DECIDE** d'instaurer les durées, les différents modes et les tarifs de concession selon la grille tarifaire ci-dessous, étant précisé que ces nouveaux tarifs entreront en vigueur à compter du 01/01/2018

Durée	columbarium	tombe		cavurne	caveau provisoire	jardin du souvenir
		1 emplacement	2 emplacements			
15 ans	268	160	320	215	8 €/ semaine	taxe de dispersion : 85 €
30 ans	535	320	640	430	20 € / mois	
50 ans	965	590	1180	750	<i>renouvelable</i>	

Fait les : jour, mois et an que ci-dessus  
 Ont signé au registre les membres présents  
 Pour copie certifiée conforme

Bernard ROMIER  
 Mairie de GREZIEU LA VARENNE